économique et à portée de la matière première, mais assez près cependant d'un grand centre, le succès serait assuré.

Où choisira-t-on cet emplacement ?... C'est ce que je conseille aux intéressés de déterminer eux-mêmes. Un voyage au Canada n'est ni assez pénible ni assez coûteux pour retenir ceux qui désirent tirer profit de leurs connaissances et de leurs capitaux.

Il y a ici, comme j'ai dit, des terres de toute espèce. Les plus mauvaises—qu'on se procure à un prix excessivement modique—rapportent encore de beaux intérêts.

VI

DE QUELLE SOMME DOIT DISPOSER LE CULTIVATEUR EUROPÉEN POUR S'ÉTABLIR AU CANADA ?

Il y a des familles qui se tirent admirablement d'affaire avec deux ou trois mille francs, d'autres qui disposeront cependant d'un capital beaucoup plus grand, échoueront misérablement.

C'est que le succès dépend beaucoup plus du caractère et des aptitudes de l'émigrant que de sa fortune.

Pour commencer, je dirai que les cultivateurs européens ne doivent pas se placer, en arrivant ici, au milieu de la forêt, sur des terres qu'ils obtiennent gratuitement ou à peu près. Les Canadiens eux-mêmes, ces cultivateurs-défricheurs par excellence, n'aiment pas ce genre d'exploitation.

Au milieu des bois, à plus d'une couple de lieues d'un grand centre, ou loin d'un cours d'eau, quand on abat les arbres pour convertir la forêt en terre cultivable, on est forcé de brûler le bois pour déblayer le terrain. Non-seulement ce bois ne rapporte rien, mais on perd beaucoup de temps à le détruire. Quand, au contraire, on s'est établi à proximité d'une ville, on peut vendre son bois et se créer de l'occupation et des ressources pour l'hiver. Les bons emplacements sont ceux d'où l'on peut se rendre en ville *deux fois par jour* avec une charge de bois. Un seul voyage ne saurait payer suffisamment le travail du bûcheron.

Le cultivateur européen ne doit pas acheter une terre dont tout